

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 Juin 2021

Absents excusés : Jean-Pierre ROUSSEL (procuration à Christian VITU), Emilie LANGLOIS (procuration à Céline VUILLEMIN),

Benjamin RENNER (procuration à Pierre-Yves JACQUOT) le temps de son absence

Cathy BRAND (procuration à Isabelle GEHIN) le temps de son absence.

Secrétaire de séance : Marie-Claude BLAEVOET

Approbation du Conseil Municipal du 13 Avril 2021 : voté à l'unanimité.

Tirage au sort des jurés d'assises session 2022 : Gérard DEIBER, Magali PIERRE, Corinne MAUFROY.

Délégations de Monsieur le Maire :

- PROCESS INFO : office 2019 + publisher postes secrétariat : 1434.60 €
- NUMERIZE : numérisation actes état civil : 1886.88 €

Transfert des droits aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) au SCOT :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du SCOT des Vosges Centrales consistant à lui transférer les droits aux Certificats d'Economies d'Energie issus des travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune, afin de les regrouper et les valoriser pour l'ensemble de ses communes adhérentes.

Voté à l'unanimité.

Dispositif de signalement :

La loi du 06 Août 2019 de transformation de la fonction publique est venue renforcer la lutte contre les diverses formes de violence, discrimination, harcèlement et sexisme à l'encontre des agents publics.

Un processus de signalement de ces actes, leur prise en compte et leur instruction systématique doit être mis en place par chaque administration.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le dispositif de signalement mis en place par la commune.

Voté à l'unanimité.

Arrivée de Cathy à 20h34.

Adhésion au label Forêt d'Exception avec l'ONF :

Monsieur le Maire rappelle que les élus de Raon aux Bois ont pu échanger avec l'Office National des Forêts afin d'apprécier la réalité de la filière forêt-bois et surtout d'appréhender la forêt comme l'une des ressources majeures de ce territoire rural.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de s'engager dans la mise en œuvre de ce grand projet forestier qui sera fédérateur et innovant pour le territoire retenu, historiquement appelé « la Vôge ».

Voté à l'unanimité.

Transfert de la compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V) :

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur le transfert au SDEV de la compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour véhicules électriques ».

Voté à l'unanimité.

Arrivée de Benjamin RENNER à 20h42.

Tarif de location des barnums et des mange debout aux particuliers :

Suite à l'acquisition de barnums et de mange debout, Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs de location comme suit :

Barnums :

- Associations : gratuit
- Particuliers Raon aux Bois : 50 € un et 80 € les deux Caution de 150 €
- Associations extérieures : 25 € un et 40 € les deux Caution de 150 €

La livraison des barnums pour les associations extérieures sera facturée 2 € du kilomètre pour un aller et un retour en dehors de la commune avec un maximum de 30 kilomètres.

Mange debout :

- Particuliers Raon aux Bois : 2 € l'unité Caution de 150 €.

Voté à l'unanimité.

Règlement de location de la salle polyvalente :

Monsieur le Maire propose que le règlement de location de la salle polyvalente dans le sens où toutes les pièces afférentes au dossier de location ainsi que le chèque de caution soient au nom du locataire.

Voté à l'unanimité.

Charges mensuelles appartement les Marronniers loué à Monsieur Quentin CLAUDEL :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à ce jour, Monsieur Quentin CLAUDEL paye un acompte mensuel de 30 € pour le chauffage au gaz collectif qui lui est refacturé. Cet acompte n'est pas suffisant au regard du montant des factures.

Il est proposé de fixer le montant mensuel des acomptes sur charges à 45 € à compter du 01 Juillet 2021.

Voté à l'unanimité.

Indemnité de gardiennage de l'église :

Monsieur le Maire propose que l'indemnité de 479.86 € versée à Monsieur Pierre BAUDOIN soit reconduite pour cette année 2021.

Voté à l'unanimité.

Subventions accordées aux associations :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention reçue du groupe scolaire :

Coopérative centrale : 562 €

Séjour classe CM2 : 439 €

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Le choix de l'architecte concernant les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente a été effectué. Au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir l'agence VOSGES ARCHITECTURE pour un montant global de rémunération de 27 600 € HT.
- La course de caisses à savon initialement prévue le 10 Juillet est annulée.
- Une soirée restitution du projet commerce aura lieu le Mardi 22 Juin à 17 heures à la salle polyvalente
- De nombreuses fuites d'eau ont été traitées ces dernières semaines, notamment route d'Arches.
- Les travaux routiers Chemin du Palton et Route d'Arches devraient être effectués les 12 et 13 juillet.
- Des travaux en relation avec l'installation de la fibre sont actuellement en cours dans le Col de Raon aux Bois.
- Les affouages à livrer seront prêts fin du mois de Juin. Il sera demandé aux inscrits de bien vouloir venir les régler en mairie.
- Sur les parcelles 85 et 86, des semis de pin sylvestre ont été effectués par la société ETF DIEUDONNE.
- Un projet « plantez des haies » a été déposé au Conseil Départemental pour une parcelle située à la Racine.
- La commune s'est portée acquéreur de 2000 gobelets en plastique à l'effigie de Raon aux Bois qui seront loués ou prêtés.
- La cérémonie du 08 Juin a été célébrée en présence de Marcel GEORGEL.
- Une nouvelle classe est fermée à l'école suite à un cas de COVID.
- La rentrée 2021/2022 compte 14 nouveaux enfants pour 15 départs.
- La cantine et le bus seront maintenus à la salle polyvalente jusqu'aux vacances d'été.
- Le personnel communal et les élus intéressés vont bénéficier d'une formation PSC1 par la Protection Civile.
- Un délégué départemental de l'éducation nationale est recherché pour la rentrée au groupe scolaire.
- Deux devis ont été signés pour la régulation du chauffage du groupe scolaire.

Fin de séance à 22h47.